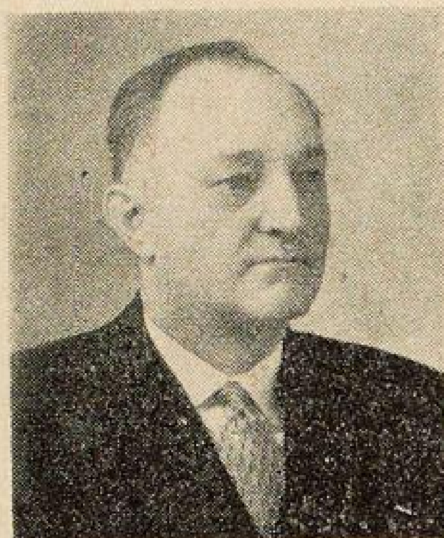
— RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DES VOSGES — CIRCONSCRIPTION D'EPINAL —

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958


Lucien NICOLAS

CANDIDATS REPUBLICAINS
d'Action Sociale, Familiale et Rurale


André ARGANT

Electrices, Electeurs,

● *Dans ma profession de foi du 2 Janvier 1956, j'écrivais textuellement :*

IL FAUT UN GOUVERNEMENT STABLE

- *Pour développer l'expansion économique et le progrès social.*
- *Pour transformer l'union française :*

  Outre-Mer, il n'y a pas que deux politiques : l'abandon voulu par le communisme ou la répression d'un colonialisme aveugle. Il y a aussi, et c'est notre position, l'association entre peuples solidaires. Seul un Etat solide peut mener sans abandon cette politique généreuse.

- *Pour assurer la paix et construire l'Europe.*

● Pendant les deux ans et demi de mon mandat parlementaire, **TOUS MES VOTES EN TÉMOIGNENT, JE SUIS RESTÉ FIDÈLE A MA PROFESSION DE FOI ; J'AI VOULU :**

LA STABILITÉ GOUVERNEMENTALE :

— Je n'ai jamais participé au renversement d'aucun gouvernement et j'ai apporté mon soutien, chaque fois que le candidat à l'investiture présentait les conditions requises pour un gouvernement ayant des chances de durer.

— Lors des événements dramatiques du 13 Mai, au lieu d'exciter les populations, ce qui risquait de déclencher une guerre civile, j'ai été de ceux qui, au Parlement, par leur action auprès des membres de divers groupes, ont permis à l'actuel Président du Conseil d'accéder à la direction des affaires publiques dans la légalité républicaine : c'était d'ailleurs son vœu le plus cher.

— J'ai toujours été de ceux qui ont lutté pour obtenir la révision de la Constitution, afin de réaliser la stabilité gouvernementale.

L'UNION FRANÇAISE :

— La thèse de ma profession de foi est celle qui est reprise par le présent Gouvernement.

LA CONSTRUCTION EUROPEENNE :

— Le 1er Janvier 1959 seront mises en place les institutions du Marché Commun, dans lesquelles l'agriculture et l'industrie française auront un grand rôle à jouer.

● Pendant les deux ans et demi de mon mandat parlementaire, j'ai travaillé de toutes mes forces, honnêtement, sans démagogie. Certes, les résultats obtenus ne sont pas ceux que vous souhaitiez et que j'escomptais ; **MAIS J'AI LA CONVICTION D'AVOIR FAIT TOUT CE QUI ETAIT EN MON POUVOIR ET C'EST LA CONSCIENCE TRANQUILLE QUE JE ME PRÉSENTE A NOUVEAU A VOS SUFFRAGES.**

QUELQUES-UNS DE MES PROJETS :

1) **POLITIQUE AGRICOLE :**

— Garantie des prix agricoles et indexation sur les prix de revient.

— Retour à la liberté pour les actes d'échange de terrains.

— Réglementation du reboisement là où il est préjudiciable aux cultures avoisinantes.

2) **POLITIQUE FAMILIALE :**

— Défense de la famille ; application stricte de la loi concernant la revalorisation des allocations familiales, et alignement des différents régimes.

3) **POLITIQUE DE LA JEUNESSE :**

— Plein emploi des neuf cent mille jeunes nés annuellement après la guerre, par l'aménagement du territoire dans le cadre du bassin lorrain.

4) **POLITIQUE TEXTILE :**

— Relance de l'industrie textile, révision et adaptation des marchés ; reconversion ; plein emploi de la main-d'œuvre. Je m'attacherai particulièrement à obtenir des solutions permettant de juguler la crise actuelle.

5) **POLITIQUE DU LOGEMENT :**

— Construction de logements et rénovation des immeubles dans le cadre de la petite propriété. Je suis heureux qu'une récente ordonnance ministérielle ait repris ma proposition de loi n° 1.735 dans le sens de l'humanisation de l'allocation logement.

6) **RESPECT DES DROITS DES ANCIENS COMBATTANTS ET DE TOUTES LES VICTIMES DE GUERRE :**

— Voir mon intervention à la tribune de l'Assemblée en date du 27 Mars 1958, en faveur du paiement trimestriel de la retraite des Anciens Combattants et du versement à la date promise du pécule des Prisonniers de Guerre.

7) **RETRAITE DES VIEUX TRAVAILLEURS :**

— Augmentation de la retraite et changement du mode de financement, de manière à faire cesser l'hypocrisie de la vignette-auto, comme je l'ai demandé dans mon intervention de Mai 1957 à la tribune de l'Assemblée.

— Je peux rappeler ici ma proposition de loi en faveur de l'allocation logement aux vieillards, à raison de 60 % de la valeur du loyer. (14 Mai 1957)

Je remercie mon ami **André ARGANT, l'actif et dévoué maire-adjoint d'EPINAL**, d'avoir accepté d'être mon suppléant ; si je suis élu, je l'assure de mon aide totale pour la poursuite des tâches qu'il a entreprises.

Si vous voulez un représentant qui ne fait pas de promesses vaines ou démagogiques, un représentant travailleur et assidu (mes interventions, mes propositions de loi, ma présence constante en commissions ou à l'Assemblée, la confiance de mes collègues me choisissant comme secrétaire de la Commission des Pensions ou comme rapporteur de projets de loi, en font foi), **sachez que le mot « DEVOIR » conserve pour moi tout son sens.**

Je fais confiance aux électeurs et électrices de la Circonscription d'EPINAL.

J'ai foi en la France. Vive la République !

Lucien NICOLAS

49 ans — Entrepreneur
Maire de Rambervillers
Secrétaire de la Commission des Pensions
à l'Assemblée Nationale
Président de l'Intergroupe parlementaire
de la Défense de la Propriété Familiale
Président de l'Intergroupe parlementaire
pour le Soutien des Vieillards

André ARGANT

47 ans — Professeur
Ancien Prisonnier de Guerre
Adjoint au Maire d'Epinal
Président de l'Office Municipal d'H. L. M.
Membre du Conseil d'Administration Départemental
des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
Président d'Honneur
de la Fédération Départementale des Fils de Tués

VU LES CANDIDATS :

Ets Homeyer Epinal 11-58